

SSP - Climate Transition European Equity Fund

LU1985004537 A

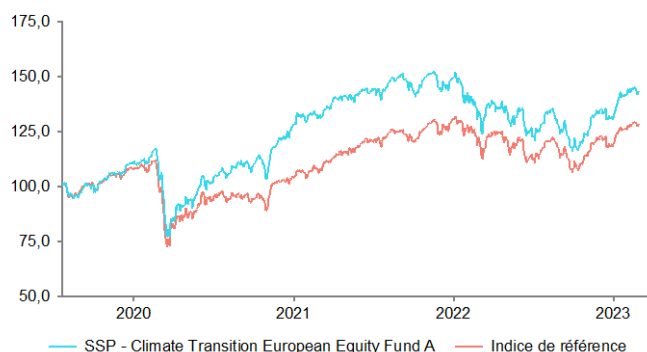
Reporting mensuel au 28 février 2023



■ Valeur liquidative : 14,27 €

■ Actif net du fonds : 358 963 044 €

■ Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

	1 mois	Da*	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Fonds	0,6%	9,4%	6,3%	38,7%	-	-	-
Indice de référence	1,8%	8,7%	4,8%	31,7%	-	-	-
Relatif	-1,2%	0,8%	1,6%	7,1%	-	-	-

* Da : début d'année

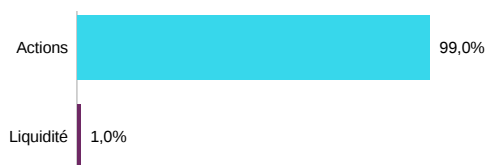
■ Evolution annuelle de la performance (%)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Fonds	-	-	-	15,9%	16,9%	-12,7%
Indice de référence	-	-	-	-3,3%	25,1%	-9,5%
Relatif	-	-	-	19,2%	-8,2%	-3,2%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis.
L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OFC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Ratios		1 an	3 ans	5 ans
Volatilité *	Fonds	19,14	20,91	-
	Indice	17,72	20,55	-
Max drawdown *	Fonds	-16,96	-27,51	-
	Indice	-15,11	-27,51	-
Délai de recouvrement *	Fonds	105	119	-
	Indice	106	237	-
Ratio de Sharpe *		0,27	0,52	-
Ratio d'information *		0,32	0,27	-
Tracking error *		5,27	6,35	-

* Source : Six Financial Information

Pas hebdomadaire (arrêté au dernier vendredi du mois)

■ Date de création

15 septembre 2020

■ Date de lancement

15 septembre 2020

■ Forme juridique

SICAV de droit luxembourgeois

■ Catégorisation SFDR

Article 8

■ Frais de gestion max TTC

1,5%

■ Devise

EUR (€)

■ Intensité carbone

Fonds 70,20
Indice 114,32

■ Couverture intensité carbone

Fonds 99,58%
Indice 99,93%

Tonne(s) de CO₂ par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

■ Score ESG

Fonds 8,20
Indice 7,89

■ Couverture score ESG

Fonds 99,58%
Indice 99,93%

■ Orientation de gestion

L'objectif de ce compartiment est d'augmenter la valeur de l'investissement de l'actionnaire sur le long terme (5 ans ou plus), en investissant dans des actions de sociétés réputées répondre efficacement au changement climatique. Plus précisément, le compartiment investit dans des actions et des titres liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou exercent la plupart de leurs activités en Europe.

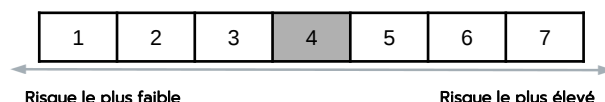
■ Indice de référence

MSCI Europe (dividendes nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

-

■ Profil de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

SRI (Synthetic Risk Indicator) : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

■ Notation(s)

Six Financial Information

—

SSP - Climate Transition European Equity Fund

LU1985004537 A

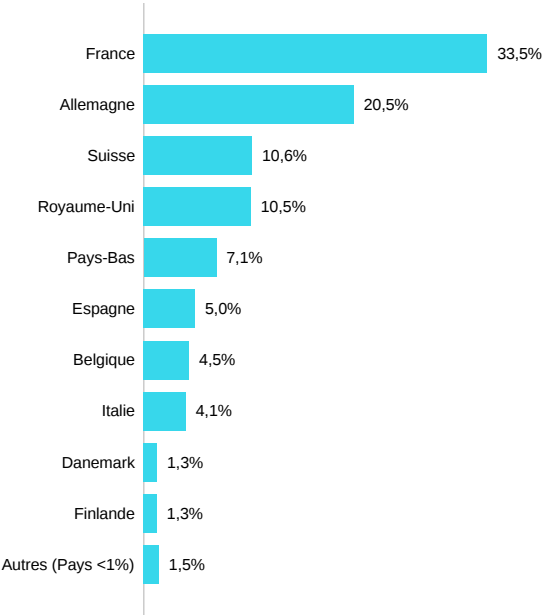
Reporting mensuel au 28 février 2023



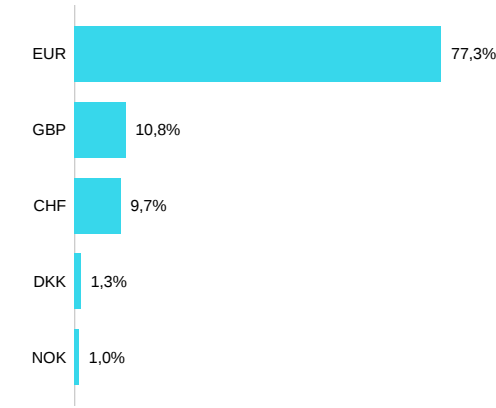
Répartition par type d'actif



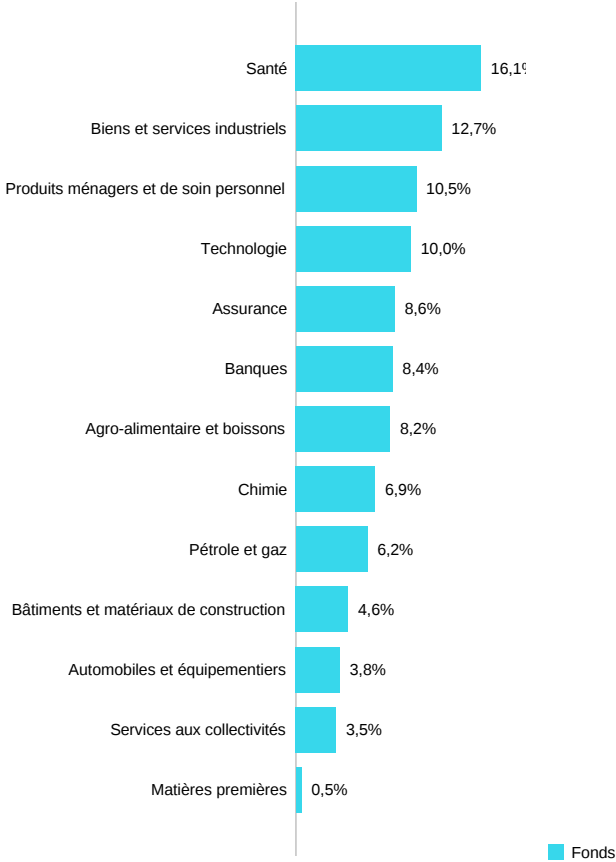
Répartition géographique



Répartition par devise



Répartition par secteur



Principales positions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
ASTRAZENECA PLC	Royaume-Uni	Santé	5,2%
NESTLE SA	Suisse	Agro-alimentaire et boissons	4,9%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	France	Produits ménagers et de soin personnel	3,9%
NOVARTIS AG	Suisse	Santé	3,6%
ASML HOLDING NV	Pays-Bas	Technologie	3,6%
SANOFI SA	France	Santé	3,5%
LOREAL SA	France	Produits ménagers et de soin personnel	2,6%
SAP SE	Allemagne	Technologie	2,6%
UNICREDIT SPA	Italie	Banques	2,5%
AXA SA	France	Assurance	2,5%

Nombre total de lignes : 58

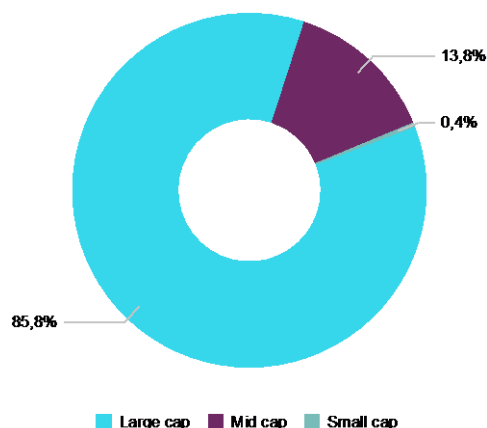
SSP - Climate Transition European Equity Fund

LU1985004537 A

Reporting mensuel au 28 février 2023



■ Répartition par taille de capitalisation



Large cap : sup. 10 milliards €
Mid cap : entre 500 millions et 10 milliards €
Small cap : inf. 500 millions €.

La ventilation concerne les actions détenues en direct et par transposition.

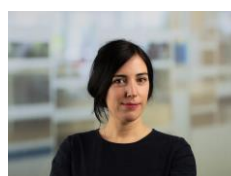
■ Commentaire de gestion

Les actifs à risque ont connu un mois de février mouvementé entre bonne dynamique d'activité et craintes de la poursuite du resserrement monétaire des banques centrales. Aux Etats-Unis, après une fin d'année 2022 et un mois de janvier tonitruants liés à l'espoir d'un arrêt prochain des hausses des taux d'intérêt de la Réserve fédérale, Wall Street a très rapidement calé. La publication d'indicateurs économiques témoignant du dynamisme de l'activité économique comme l'accélération de l'emploi américain ou la hausse des ventes au détail en janvier ont ravivé la crainte d'une sévérité accrue de la Fed face à l'inflation. L'inflexion des actions américaines a ainsi coïncidé avec le retournement du marché obligataire avec un rebond des taux 10 ans, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe. Toutefois les actions européennes et notamment françaises ont bien mieux résisté grâce à des bons résultats d'entreprises et à des valorisations généralement dégradées sur le Vieux Continent. A la fin du mois, l'annonce d'une accélération inattendue de l'inflation aux Etats-Unis en janvier a précipité les Bourses mondiales dans le rouge et entretenu la remontée des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique.

En février le fonds a sous performé son indice de référence. En termes d'allocation sectorielle, il a été pénalisé par sa sous exposition à l'énergie et aux services de communication alors que la surexposition aux valeurs industrielles a été bénéfique. En termes de sélection de titres, elle a été décevante dans l'industrie (surpondération de Tomra et Nexans), les valeurs financières (absence de HSBC et Santander), la consommation discrétionnaire (surpondération d'Adidas) et les services aux collectivités (surpondération de Pennon et EDP Renovaveis). A l'inverse le choix de valeurs dans les matériaux (absence de Anglo American, Rio Tinto et Glencore), la santé (surpondération d'UCB et AstraZeneca) et la technologie (surpondération de STM et Capgemini) a été favorable. Sur la période et après le fort rebond du mois de janvier, nous avons pris des profits sur Arcadis, Ashtead, Saint Gobain, Corbion, KBC Group, Nexans, Caixabank, Unicredit, STMicroelectronics, Siemens et Prudential. Nous avons renforcé AstraZeneca.

■ Gestion

Victoria Richard



Frédéric Tassin



SSP - Climate Transition European Equity Fund

LU1985004537 A

Reporting mensuel au 28 février 2023



Principales caractéristiques

Société de gestion	OFI Lux	Société de gestion par délégation	Ofi Invest Asset Management
Code ISIN	LU1985004537	Conservateur	-
Forme juridique	SICAV de droit luxembourgeois	Catégorisation SFDR	Article 8
Date de création	20 septembre 2020	Droits d'entrée max	5,0%
Durée de placement min. recommandée	-	Frais de gestion max TTC *	1,5%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance	Non
Investissement min. initial	-	Frais courants	-
Investissement min. ultérieur	-	Date de clôture exercice	-
Pourcentage d'OPC	-	Commissaire aux comptes	-
Ticker Bloomberg	AICTEAE		
Indice de référence	MSCI Europe (dividendes nets réinvestis)		

Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence .

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité).
Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **Intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liées aux consommations énergétiques) normalisé par million de \$ de revenus (chiffre d'affaires). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Information importante

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Il est établi par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 - FR 1384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71.957.490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Ce document ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre, il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les fonds présentés dans ce document d'information peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Le Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI/DIC), le prospectus ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Ofi Invest Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management.

SSP - Climate Transition European Equity Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois d'OFI Lux. Ofi Invest Asset Management est gestionnaire par sous-délégation.

Contacts

Ofi Invest Asset Management : 22, rue Vernier - 75017 Paris
Tel : 01 40 68 17 17
Email : contact.clients.am@ofi-invest.com